

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES
VILLE DE SAINT-EUSTACHE



CONSOLIDATION ADMINISTRATIVE

RÈGLEMENT NUMÉRO: 1 8 4 8



RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA DALLE DE LA PATINOIRE NUMÉRO 2 ET DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU COMPLEXE WALTER-BUSWELL ET UN EMPRUNT DE 4 877 000 \$.

(Résolution 2014-10-613 du 2 octobre 2014)

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 20 août 2014 à 17 heures à la salle du Conseil, à la mairie de Saint-Eustache, à laquelle sont présents la mairesse suppléante, Madame Nicole Carignan Lefebvre, les conseillers et conseillères : Michèle Labelle, André Biard, Patrice Paquette, Janique-Aimée Danis, Marc Lamarre, Julie Desmarais, Isabelle Lefebvre, Raymond Tessier et Sylvie Mallette (à partie), formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence de la mairesse suppléante, ainsi que Messieurs François Bélanger, directeur du Module technique et Mark Tourangeau, greffier, le présent règlement est adopté.

CONSIDÉRANT QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville et de ses contribuables d'autoriser des travaux de réfection de la dalle de la patinoire numéro 2 et de remplacement du système de réfrigération du Complexe Walter-Buswell;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné le 11 août 2014 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. La Ville de Saint-Eustache est autorisée à procéder à des travaux de réfection de la dalle de la patinoire numéro 2 et de remplacement du système de réfrigération du Complexe Walter-Buswell, suivant des estimations préparées par Martine Massé, ingénieure, directrice du Service du génie, en date du 25 septembre 2014 et portant le numéro B-16.30. Lesdits travaux sont plus amplement décrits à l'estimation budgétaire préparée par la firme Riopel et Associés, architectes, en date du 13 août 2014, lesquels sont plus amplement détaillés au document joint comme annexe « A ».

(Résolution 2014-10-613 du 2 octobre 2014)

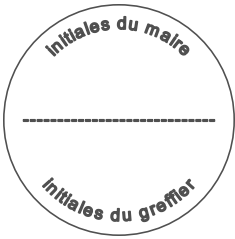
2. Aux fins prévues au présent règlement, la Ville est autorisée à dépenser 4 877 000 \$.

(Résolution 2014-10-613 du 2 octobre 2014)

3. Pour se procurer les fonds estimés nécessaires aux fins du présent règlement, y compris les frais incidents, la Ville est autorisée à emprunter 4 877 000 \$ pour un terme de quinze (15) ans.

(Résolution 2014-10-613 du 2 octobre 2014)

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, une taxe spéciale à un taux suffisant est imposée et doit être prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables de la Ville, sur la base de la valeur de ces immeubles telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur; les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe;



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

5. S'il advient que le coût réel d'une partie des travaux ou dépenses prévues au présent règlement est plus ou moindre que celui prévu à l'annexe « A », tout montant disponible dans un cas peut être utilisé pour compenser ce qui manque dans un autre cas.
6. Le Conseil approuve, aux fins du présent règlement, toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement des dépenses prévues aux présentes. Dans un tel cas, le montant de l'emprunt et la taxe imposée aux termes de l'article 4 sont réduits en conséquence.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

7. Le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi.

Nicole Carignan Lefebvre, mairesse suppléante

Mark Tourangeau, greffier

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE

ANNEXE A

RÈGLEMENT 1848

TABLEAU RÉSUMÉ

Complexe Walter-Buswell

Travaux de remplacement du système de réfrigération et de réfection de la dalle de la patinoire #2

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total net des travaux	Laboratoire et arpentage 4%	Imprévus 10%	Honoraires professionnels 0%	T.V.Q 37,2% 9,975%	Financement 5%	TOTAL BRUT
Travaux de remplacement du système de réfrigération des deux glaces							
Architecture	216 291,00 \$	8 651,64\$	22 494,26\$	0,00\$	9 181,64\$	11 247,13\$	267 900,00\$
Ingénierie - Structure	1 072 675,00 \$	42 907,00\$	111 558,20\$	0,00\$	45 535,49\$	55 779,10\$	1 328 500,00\$
Ingénierie - Mécanique	525 973,00 \$	21 038,92\$	54 701,19\$	0,00\$	22 327,77\$	27 350,60\$	651 400,00\$
Ingénierie - Réfrigération	999 452,00 \$	39 978,08\$	103 943,01\$	0,00\$	42 427,15\$	51 971,50\$	1 237 800,00\$
Ingénierie - Électricité	355 000,00 \$	14 200,00\$	36 920,00\$	0,00\$	15 069,89\$	18 460,00\$	439 700,00\$
Administration, profits et conditions générales	380 326,92 \$	15 213,08\$	39 554,00\$	0,00\$	16 145,03\$	19 777,00\$	471 100,00\$
Contingences de design	316 939,10 \$	12 677,56\$	32 961,67\$	0,00\$	13 454,19\$	16 480,83\$	392 600,00\$
Location d'équipement temporaire pour réfrigération	70 715,00 \$	2 828,60\$	7 354,36\$	0,00\$	3 001,88\$	3 677,18\$	87 600,00\$
TOTAL :	3 937 372,02	157 500,00\$	409 500,00\$	0,00\$	167 200,00\$	204 800,00\$	4 877 000,00\$



Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

VILLE DE SAINT-EUSTACHE - COMPLEXE WALTER-BUSWELL
Travaux de remplacement du système de réfrigération des deux (2) glaces
200, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (QC)
Dossier B-16.27 / No. projet: EUS-14-2342



ESTIMÉ BUDGÉTAIRE - ESTIMATION 30%

Date: 2014-08-13

Description des travaux	Quantité	Unités	Prix/unités	Sous-total
-------------------------	----------	--------	-------------	------------

OPTION 1 - UNITÉ AU TOIT - nouveau mur-écran sur trois (3) côtés sur plate-forme

SONT INCLUS :

- Travaux de réfection de la patinoire #2
- Location d'équipement temporaire pour réfrigération

SONT EXCLUS :

- Une (1) unité de déshumidification pour l'air frais glace #2
- Ventilation future des gradins
- Éclairage pour les patinoires

SOMMAIRE

TOTAL ARCHITECTURE	\$216 291.00
--------------------	--------------

INGÉNIERIE

STRUCTURE	\$1 072 675.00
-----------	----------------

MÉCANIQUE	\$525 973.00
-----------	--------------

RÉFRIGÉRATION	\$999 452.00
---------------	--------------

ÉLECTRICITÉ	\$355 000.00
-------------	--------------

TOTAL INGENIERIE	\$2 953 100.00
------------------	----------------

TOTAL CONSTRUCTION	\$3 169 391.00
--------------------	----------------

Administration + profits + cond.générales	12.0%	\$3 169 391.00	\$380 326.92
---	-------	----------------	--------------

Contingences de design	10.0%	\$3 169 391.00	\$316 939.10
------------------------	-------	----------------	--------------

TOTAL CONSTRUCTION AVANT TAXES	\$3 866 657.02
--------------------------------	----------------

LOCATION EQUIPEMENT TEMPORAIRE (1 GLACE - 3 MOIS)	\$70 715.00
---	-------------

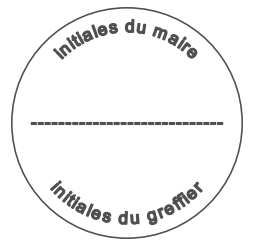
TOTAL CONSTRUCTION AVANT TAXES	\$3 937 372.02
--------------------------------	----------------

Taxes TPS	5.0%	\$3 937 372.02	\$196 868.60
-----------	------	----------------	--------------

Taxes TVQ	9.975%	\$3 937 372.02	\$392 752.86
-----------	--------	----------------	--------------

TOTAL	\$4 526 993.48
-------	----------------

**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**



ANNEXE 1 – OPTION #1 – UNITÉ AU TOIT

**ESTIMATION DE RIOPEL + ASSOCIÉS ARCHITECTES
-ARCHITECTURE**

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

VILLE DE SAINT-EUSTACHE - COMPLEXE WALTER-BUSWELL
Travaux de remplacement du système de réfrigération des deux (2) glaces
200, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (QC)
Dossier B-16.27 / No. projet: EUS-14-2342



ESTIMÉ BUDGÉTAIRE - ESTIMATION 30%

Date: 2014-08-13

Description des travaux	Quantité	Unités	Prix/unités	Sous-total
-------------------------	----------	--------	-------------	------------

OPTION 1 - UNITÉ AU TOIT - nouveau mur-écran sur trois (3) côtés sur plate-forme

SONT INCLUS :

- Travaux de réfection de la patinoire #2
- Location d'équipement temporaire pour réfrigération

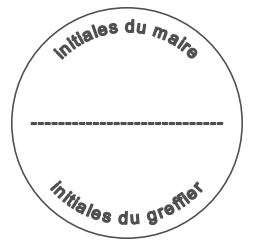
SONT EXCLUS :

- Une (1) unité de déshumidification pour l'air frais glace #2
- Ventilation future des gradins
- Éclairage pour les patinoires

ARCHITECTURE

01 00 EXIGENCES GÉNÉRALES				\$10 000.00
- Équipements, clôtures de chantier et protections temporaires	1	lot	\$10 000.00	\$10 000.00
02 00 DÉMOLITION SÉLECTIVE / RAGRÉAGE				\$19 985.00
- Démolition murs:				
- blocs de béton	90	m.c.	\$50.00	\$4 500.00
- colombages en bois fini contreplaqué/gypse	90	m.c.	\$35.00	\$3 150.00
- murs extérieurs		m.c.		\$0.00
- Enlèvement et démantèlement de l'escalier intérieur	1	lot	\$500.00	\$500.00
- Enlèvement de portes et cadres				
- porte double extérieure	1	unité	\$110.00	\$110.00
- porte simple intérieure	9	unité	\$95.00	\$855.00
- porte double intérieure	3	unité	\$100.00	\$300.00
- Enlèvement du mobilier fixe	1	unité	\$500.00	\$500.00
- Démolition plafonds:				
- tuiles acoustiques	78	m.c.	\$10.00	\$780.00
- retombée de gypse	5	m.c.	\$20.00	\$100.00
- Enlèvement des finis de plancher:				
- tuiles de vinyle	146	m.c.	\$15.00	\$2 190.00
- Démolition sélective et ragréage ponctuel	1	lot	\$7 000.00	\$7 000.00
03 00 BÉTON				\$20 650.00
- Mortier de réparation	1	lot	\$4 000.00	\$10 200.00
- Scarification de la dalle de béton	209	m.c.	\$50.00	\$10 450.00
04 00 MAÇONNERIE / ENVELOPPE				\$20 605.00
- Mur extérieur type M1	55	m.c.	\$250.00	\$13 750.00
- panneau de revêtement densglass 13mm, fini acrylique				
- fourrures métalliques 22mm				
- barre 'Z' en acier glav. 101mm				
- espace d'air 25mm				
- polyuréthane giclé 76mm				
- membrane liquide pare-air				
- bloc de béton 190mm				
- Mur int. blocs de béton armés 190mm	57	m.c.	\$105.00	\$5 985.00
- Mur int. blocs de béton armés 290mm	6.0	m.c.	\$145.00	\$870.00

**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**



05 00 MÉTAUX OUVRÉS				\$16 600.00
Linteaux non-solidaires (portes)	15.0	m.l.	\$50.00	\$750.00
Escalier d'issue en acier galv. et caillebotis	1	unité	\$9 500.00	\$9 500.00
Palier en acier galv. et caillebotis	2.8	m.c.	\$300.00	\$840.00
Garde-corps en acier galv.	1.7	m.l.	\$300.00	\$510.00
Porte double grillagée en acier galv.	1	lot	\$3 500.00	\$3 500.00
Allocation pour ouvrages métalliques non définis	1	lot	\$1 500.00	\$1 500.00
MUR-ÉCRAN				\$17 350.00
- Mur-écran type 1	85	m.c.	\$160.00	\$13 600.00
- revêtement brique mince (19mm)				
- mortier sur treillis métallique				
- panneau de ciment 12.7mm				
- barre 'Z' en acier galv. posé à la verticale @400mm c/c				
- Mur-écran type 2	30	m.c.	\$85.00	\$2 550.00
- revêtement de déclin de bois				
- barre 'Z' en acier galv. posé à la verticale @400mm c/c				
- Mur-écran type 3	20	m.c.	\$60.00	\$1 200.00
- panneau de finition d'aluminium ou en acier pré-peint				
- barre 'Z' en acier galv. posé à la verticale @400mm c/c				
06 00 CHARPENTERIE / ÉBÉNISTERIE				\$500.00
- Divers	1	lot	\$500.00	\$500.00
07 00 ISOLATION THERMIQUE ET ÉTANCHÉITÉ				\$31 035.00
- Mur extérieur type M2 et Isolation sous dalle	30	m.c.	\$100.00	\$3 000.00
- panneau de revêtement densglass 13mm, fini acrylique				
- fourrures métalliques 22mm				
- barre 'Z' en acier galv. 101mm				
- espace d'air 25mm				
- polyuréthane giclé 76mm				
- membrane liquide pare-air				
- Mur extérieur type M3	70	m.c.	\$60.00	\$4 200.00
- panneau de revêtement densglass 13mm, fini acrylique				
- isolant rigide 25mm				
- Isolation du pontage	17	m.c.	\$95.00	\$1 615.00
- panneau de revêtement densglass 13mm, fini acrylique				
- barre 'Z' en acier galv. 101mm				
- ossature de plafond suspendu				
- isolant de laine de roche 64mm				
- Parapets et solins	46.6	m.li.	\$200.00	\$9 320.00
- Réfection ponctuelle de la membrane élastomère (toit)	6	lot	\$400.00	\$2 400.00
- Réfection toiture en fonction du snow-deck (toit)	1	lot	\$7 500.00	\$7 500.00
- Protection coupe-feu	1	lot	\$3 000.00	\$3 000.00

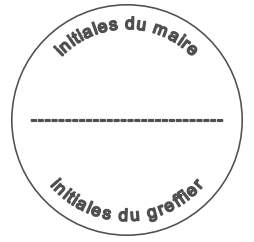
VERSION NON OFFICIELLE



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

08 00 PORTES ET CADRES				\$40 500.00
- Quincaillerie spéciale (porte grillagée)	1	lot	\$2 700.00	\$2 700.00
- Porte extérieure double en acier	1	unité	\$5 000.00	\$5 000.00
- porte isolée 2x915mm				
- cadre isolé				
- quincaillerie				
- système pour carte d'accès	1	lot	\$1 300.00	\$1 300.00
- Porte intérieure double en acier (sas)	2	unité	\$4 000.00	\$8 000.00
- porte				
- cadre				
- quincaillerie				
- vitrage				
- Porte intérieure simple en acier (sas)	3	unité	\$2 500.00	\$7 500.00
- porte de 813mm				
- cadre				
- quincaillerie				
- vitrage				
- Porte intérieure simple en acier	3	unité	\$2 000.00	\$6 000.00
- porte de 915mm				
- cadre				
- quincaillerie				
- Porte intérieure simple en acier	2	unité	\$2 000.00	\$4 000.00
- porte de 915mm				
- cadre				
- quincaillerie				
- système pour carte d'accès	2	lot	\$1 300.00	\$2 600.00
- Porte intérieure simple en acier	1	unité	\$2 100.00	\$2 100.00
- porte de 915mm				
- cadre				
- quincaillerie				
- vitrage				
- système pour carte d'accès	1	lot	\$1 300.00	\$1 300.00
09 00 REVÊTEMENTS DE FINITION				\$39 066.00
Peinture:				
- Murs	725.0	m.c.	\$12.00	\$8 700.00
- Plafonds	308.0	m.c.	\$14.50	\$4 466.00
- Escalier d'issue et garde-corps	1	lot	\$500.00	\$500.00
- Portes et cadre extérieurs	10	unité	\$200.00	\$2 000.00
- Plancher de béton (époxy)	312.0	m.c.	\$75.00	\$23 400.00
TOTAL ARCHITECTURE				\$216 291.00

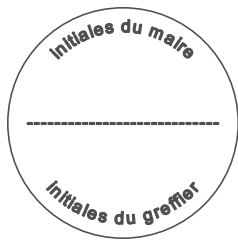
Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE



ANNEXE 2 – OPTION #1 – UNITÉ AU TOIT

ESTIMATION DE WSP
-STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Ville de St-Eustache-Remplacement du système de réfrigération des deux glaces au complexe Walter-Buswel
N/D:141-15646-00
2014-06-13

Estimation préliminaire 30% (révisée)

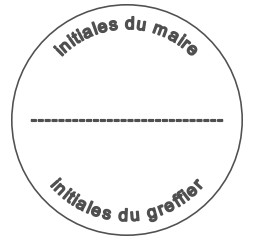
Estimation préliminaire des interventions en structure		
Item	Description	Montant
1	Démolition	
1,1	Dalle sur sol (quasi-totalité) et bases existantes	11 500,00
1,2	Ouvertures (4x) dalle de béton au R-d-C	3 500,00
1,3	Ouvertures (4x) sur toit dans tablier	2 000,00
1,4	Balcon en acier à démanteler	3 000,00
	Sous-total (1)	20 000,00
2	Construction	
2,1	Radier (excavation, compactage, coulée, goujons, etc.)	8 000,00
2,2	Dalle sur sol (quasi-totalité de la surface)	10 300,00
2,3	Structure d'acier porteuse pour unité au toit. Inclus structure porteuse, caillebotis, etc	48 250,00
2,4	Modification au pont roulant existant, ajout d'un nouveau pont roulant et renforts de poutrelles pour nouveau pont roulant	13 500,00
2,5	Nouvelles Bases d'équipements en béton	6 500,00
2,6	Nouvelle base en acier pour équipement	2 000,00
2,7	Mezzanine en acier avec caillebotis	18 500,00
2,8	Mur de blocs	6 500,00
	Sous-total (2)	113 550,00
	Sous-total	133 550,00
	Imprévis (10%)	13 355,00
	Total	146 905,00

Estimation préliminaire des interventions en mécanique		
Item	Description	Montant
3	Démolition	11 000,00 \$
4	Réaménagement	
4,1	Chauffage (incluant récupération)	165 880,00 \$
4,2	Ventilation	200 693,00 \$
4,3	Plomberie	63 400,00 \$
4,4	Contrôle	85 000,00 \$
	Sous-total	525 973,00 \$
	Imprévis (10%)	52 597,30 \$
	Total	578 570,30 \$

Estimation préliminaire des interventions en électricité		
Item	Description	Montant
5	Démolition	10 000,00 \$
6	Réaménagement	
6,1	Eclairage général et autres services	50 000,00 \$
6,2	Raccordement réfrigération	125 000,00 \$
6,3	Entrée électrique	70 000,00 \$
6,4	Allocation pour raccordement mécanique et CCM	100 000,00 \$
	Sous-total	355 000,00 \$
	Imprévis (10%)	35 500,00 \$
	Total	390 500,00 \$

Estimation préliminaire des interventions en électricité		
Item	Description	Montant

Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE



ANNEXE 3 – OPTION #1 – UNITÉ AU TOIT

ESTIMATION DE WSP
-TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES EN RAISON DU MUR ÉCRAN

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Ville de St-Eustache-Remplacement du système de réfrigération des deux glaces au complexe Walter-Buswel
N/D:141-15646-00

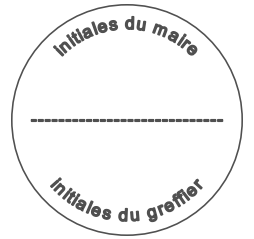
Estimation travaux en structure avec Option #1 : Installation unité au toit avec mur écran.

Estimation préliminaire des interventions en structure

Item	Description	Montant
2.3	Structure d'acier porteuse pour unité au toit avec garde-corps et caillebotis originale (48 250\$) + Mur écran, Snow deck, Nouvelles colonnes planifiées et renforts de poutrelles (167 200\$)	215 450.00

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE

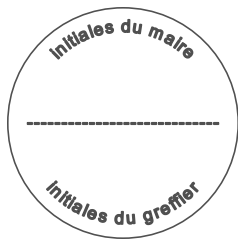
Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE



ANNEXE 4 – OPTION #1 – UNITÉ AU TOIT

ESTIMATION DE WSP / DELISLE, DESPAUX ET ASSOCIÉS INC.
-RÉFECTION DE LA PATINOIRE #2

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

ESTIMATION DES COÛTS

ARTICLE	DESCRIPTION	QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
COÛTS POUR TRAVAUX DE LA DALLE PATINOIRE no 2 141-15646-00 Aréna St-Eustache					
1.0	DÉMOLITION				
1.1	Béton dalle de patinoire	250	m ³	450,00 \$	112 500,00 \$
TOTAL 1.0 : TRAVAUX DE DÉMOLITION					112 500,00 \$
2.0	EXCAVATION REMBLAYAGE				
2.1	Excavation incluant, transport et disposition hors site des matériaux excédentaires	475	m ³	30,00 \$	14 250,00 \$
2.2	Remblayage MG-20	475	m ³	65,00 \$	30 875,00 \$
TOTAL 2.0: EXCAVATION ET REMBLAYAGE					45 125,00 \$
3.0	RECONSTRUCTION PATINOIRE				
3.1	Dalle chauffante	120	m ³	250,00 \$	30 000,00 \$
3.2	Isolant rigide	1 580	m ²	75,00 \$	118 500,00 \$
3.3	Dalle patinoire	250	m ³	250,00 \$	62 500,00 \$
3.4	Armature	1 580	m ²	25,00 \$	39 500,00 \$
3.5	Coffrage	55	m ²	130,00 \$	7 150,00 \$
3.6	Finition dalle	1 580	m ²	25,00 \$	39 500,00 \$
TOTAL 3.0: RECONSTRUCTION PATINOIRE					297 150,00 \$
4.0	MÉCANIQUE DE RÉFRIGÉRATION (réf. Delisle Despaux)				
4.1	Tuyauterie froide et système de chauffage du sol	1	forfait	250 000,00 \$	250 000,00 \$
TOTAL 4.0: MÉCANIQUE DE RÉFRIGÉRATION					250 000,00 \$
5.0	INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT AU PÉRIMÈTRE				
5.1	Réfection de dalle sur sol	54	m ²	350,00 \$	18 900,00 \$
TOTAL 5.0: INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT AU PÉRIMÈTRE					18 900,00 \$
Sommepartielle					723 675,00 \$
Contingences (15%)					108 551,25 \$
TOTAL					832 226,25 \$

Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE



ANNEXE 5 – OPTION #1 – UNITÉ AU TOIT

ESTIMATION DE DELISLE, DESPAUX ET ASSOCIÉS INC.
-RÉFRIGÉRATION

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE



Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

Complexe Walter Buswell

P-2014-106

Mise à jour : 2014-06-12

RÉFRIGÉRATION
ESTIMÉ BUDGÉTAIRE
Complexe Walter Buswell
Préliminaire 30% - Rev.01

I- Matériel

1.0 Réfrigération

➤ Compresseurs à pistons & moteurs haute efficacité (4)	:	130 380	\$
➤ Condenseur à plaques (2)	:	43 700	\$
➤ Refroidisseur de saumure (2)	:	59 400	\$
➤ Désurchauffeurs production eau chaude	:	14 000	\$
➤ Condenseur de récupération eau glycolée	:	22 000	\$
➤ Échangeur de chauffage du sol (récupérer l'échangeur existant)	:	500	\$
➤ Vaisseaux sous-pression	:	11 000	\$
➤ Tuyauterie de réfrigération	:	15 000	\$
➤ Soupapes de réfrigération (salle de mécanique)	:	31 500	\$
➤ Ammoniac et huile	:	4 500	\$
➤ Bassin d'eau du refroidisseur de fluide	:	25 000	\$
➤ Tuyauterie d'eau du refroidisseur de fluide	:	8 000	\$
➤ Pompes d'eau (2)	:	8 000	\$
➤ Soupapes et accessoires d'eau	:	5 000	\$
➤ Traitement chimique	:	12 000	\$
➤ Réservoir de neutralisation	:	3 500	\$
Sous-total 1.0 Réfrigération	:	<u>393 480</u>	\$

2.0 Réseau de saumure

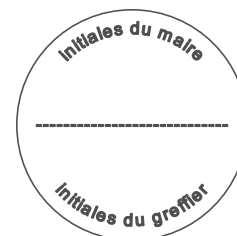
➤ Tuyauterie de saumure et accessoires	:	8 000	\$
➤ Soupapes et accessoires	:	15 000	\$
➤ Pompes de saumure (3)	:	21 000	\$
➤ Saumure (disposition de la saumure existante et nouvelle charge)	:	34 000	\$
Sous-total 2.0 Réseau de saumure	:	<u>78 000</u>	\$

3.0 Réseau de glycol

➤ Refroidisseur de fluide évaporatif	:	128 500	\$
➤ Tuyauterie de glycol	:	12 000	\$
➤ Pompes de glycol (2)	:	7 000	\$
➤ Soupapes et accessoires de glycol	:	20 000	\$
➤ Solution de glycol	:	10 000	\$
➤ Tuyauterie de chauffage du sol	:	2 000	\$
➤ Pompe du chauffage du sol (1)	:	2 000	\$
Sous-total 3.0 Réseau de glycol	:	<u>181 500</u>	\$



**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**



Complexe Walter Buswell

P-2014-106

Mise à jour : 2014-06-12

4.0 Calorifugeage

➤ Isolation	:	60 000	\$
Sous-total 4.0 Calorifugeage	:	<u>60 000</u>	\$

5.0 Autres

➤ Locations diverses	:	5 000	\$
➤ Grues	:	5 000	\$
➤ Transport équipement	:	2 000	\$
➤ Support des équipements	:	2 500	\$
➤ Support de la tuyauterie	:	10 000	\$
➤ Divers / Autres	:	3 000	\$
Sous-total 5.0 Autres	:	<u>27 500</u>	\$

Sous-total points 1.0 @ 5.0	:	740 480	\$
Administration et profit (15%)	:	111 072	\$
Sous-total matériel	:	<u>851 552</u>	\$

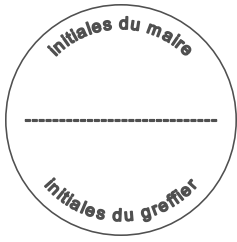
II- Main d'œuvre

i) Installation du système de réfrigération 3 pers x 12 sem x 40 h/sem x 85\$/hr	:	122 400	\$
ii) Mise en marche et ajustement 1 pers x 2 sem x 40 h/sem x 85\$/hr	:	6 800	\$
iii) Appels de garantie (1 an) 60 hrs x 85\$/hr	:	5 100	\$
iv) Démolition système existant 2 pers x 2 sem x 40 hrs/sem x 85\$/hr	:	<u>13 600</u>	\$
Sous-total main d'œuvre	:	<u>147 900</u>	\$

III- Total

➤ Matériel	:	851 552	\$
➤ Main d'œuvre	:	147 900	\$
Total	:	<u>999 452</u>	\$





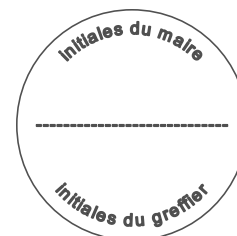
**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

ANNEXE 6 – OPTION #1 – UNITÉ AU TOIT

**ESTIMATION DE DELISLE, DESPAUX ET ASSOCIÉS INC.
-LOCATION ÉQUIPEMENT TEMPORAIRE (1 GLACE – 3 MOIS)**

CONSOLIDATION
VERSION NON OFFICIELLE

**Consolidation administrative
Règlement 1848
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**



*Complexe Walter Buswell – Équipements temporaires
Estimé budgétaire*

P-2014-106

Réfrigération	\$
▪ Location équipements (3 mois) :	30 000
▪ Refroidisseur de liquide	
▪ Pompe circulatrice	
▪ Tuyauterie flexible et accessoires	
▪ Câblage et autres composants électriques	
▪ Autres	
▪ Installation/désinstallation (équipement location) :	6 000
▪ Calorifugeage temporaire :	3 000
Sous-total :	39 000
▪ Administration et profit :	inclus
▪ Contingence (15%) :	5 850
Total réfrigération :	44 840
Électricité et travaux connexes	\$
▪ Travaux architecturaux (mise en place/aménagement, percement/ragréage) :	7 500
▪ Branchement électrique :	10 000
▪ Autres/Divers :	5 000
Sous-total :	22 500
▪ Contingence (15%) :	3 375
Total électricité et travaux connexes :	25 875
TOTAL* :	70 715

* Estimé budgétaire pour l'utilisation temporaire d'une (1) seule des deux (2) patinoires.